Certifiés conformes
Pierre SAURY

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	18 065 629		18 065 629	15 887 425	2 178 205	13.71
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 870 266		2 870 266	3 018 844	148 578-	4.92-
Chiffre d'affaires NET	20 935 896		20 935 896	18 906 269	2 029 627	10.74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				4 233	4 233-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 640	6 760	880	13.02
Autres produits			47 966	45 076	2 890	6.41
Total des Produits d'exploitation (I)			20 991 501	18 962 338	2 029 163	10.70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			8 707 347	7 773 736	933 611	12.01
Variation de stock (marchandises)			464 199-	367 923-	96 276-	26.17-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			311 587	251 238	60 349	24.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			264 143	196 271	67 872	34.58
Autres achats et charges externes *			7 040 794	6 226 808	813 986	13.07
Impôts, taxes et versements assimilés			221 156	170 927	50 229	29.39
Salaires et traitements			3 985 741	3 456 692	529 049	15.31
Charges sociales			1 238 245	1 182 314	55 931	4.73
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 015	36 920	2 094	5.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			58 992	54 231	4 761	8.78
Total des Charges d'exploitation (II)			21 402 821	18 981 213	2 421 608	12.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			411 320-	18 875-	392 445-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	256	283	27-	9.61-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	256	283	27-	9.61-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	256	283	27-	9.61-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	411 064-	18 592-	392 472-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	414 965	21 527	393 438	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 551	13 000	6 551	50.39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	434 516	34 527	399 989	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	195		195	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 557	10 671	7 886	73.90
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	18 752	10 671	8 081	75.73
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	415 764	23 856	391 909	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	21 426 273	18 997 148	2 429 126	12.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 421 573	18 991 884	2 429 689	12.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 700	5 263	563-	10.70-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	18 936			
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

STB AUDIT
Commissariat aux Comptes

ROCAMAR

Autoroute A7, Aire de Montélimar
26780 ALLAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

ROCAMAR

EURL au capital de 10 000 €

Siège social : Autoroute A7, Aire de Montélimar
26780 ALLAN

Siren : 499 665 818 RCS ROMANS

A l'Associé unique de l'EURL ROCAMAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la EURL ROCAMAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la EURL ROCAMAR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société pour l'évaluation et la valorisation des stocks conformément au paragraphe « Évaluation des matières et marchandises » de l'annexe, et avons vérifié par sondages, sa correcte application. Nous avons

également assisté à des inventaires physiques tournants afin de nous assurer de l'existence des stocks. Ces observations physiques nous ont également permis d'apprécier la fiabilité des procédures de comptages mises en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société ROCAMAR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton-le-Pont,
Le 31 Octobre 2023



STB AUDIT
Représentée par Romain EMARD
Commissaire aux Comptes
Associé

Société ROCAMAR SIEGE
26780 ALLAN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	81 077	44 248	36 829	40 962	4 133-	10.09-
	Autres immobilisations corporelles	171 345	129 638	41 707	47 194	5 487-	11.63-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 035		4 035	2 905	1 130	38.90
	Total II	256 457	173 886	82 571	91 061	8 491-	9.32-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	985 673		985 673	783 316	202 357	25.83
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	132 000		132 000		132 000	
	Autres créances	285 176		285 176	138 753	146 423	105.53
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	869 308		869 308	975 817	106 509-	10.91-
	Charges constatées d'avance (3)	86 248		86 248	54 816	31 432	57.34
	Total III	2 358 405		2 358 405	1 952 702	405 703	20.78
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 614 861	173 886	2 440 976	2 043 763	397 213	19.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 035
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	59 543	59 543		
	Report à nouveau	43 541-	48 805-	5 263	10.78
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 700	5 263	563-	10.70-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	31 702	27 001	4 700	17.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	40	6	34	570.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 302 592	1 056 440	246 152	23.30
	Dettes fiscales et sociales	932 573	788 053	144 520	18.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	174 069	172 263	1 806	1.05
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 409 274	2 016 762	392 512	19.46
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 440 976	2 043 763	397 213	19.44
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 409 274	2 016 762		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	18 065 629		18 065 629	15 887 425	2 178 205	13.71
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 870 266		2 870 266	3 018 844	148 578-	4.92-
Chiffre d'affaires NET	20 935 896		20 935 896	18 906 269	2 029 627	10.74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				4 233	4 233-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 640	6 760	880	13.02
Autres produits			47 966	45 076	2 890	6.41
Total des Produits d'exploitation (I)			20 991 501	18 962 338	2 029 163	10.70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			8 707 347	7 773 736	933 611	12.01
Variation de stock (marchandises)			464 199-	367 923-	96 276-	26.17-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			311 587	251 238	60 349	24.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			264 143	196 271	67 872	34.58
Autres achats et charges externes *			7 040 794	6 226 808	813 986	13.07
Impôts, taxes et versements assimilés			221 156	170 927	50 229	29.39
Salaires et traitements			3 985 741	3 456 692	529 049	15.31
Charges sociales			1 238 245	1 182 314	55 931	4.73
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 015	36 920	2 094	5.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			58 992	54 231	4 761	8.78
Total des Charges d'exploitation (II)			21 402 821	18 981 213	2 421 608	12.76
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			411 320-	18 875-	392 445-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	256	283	27-	9.61-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	256	283	27-	9.61-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	256	283	27-	9.61-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	411 064-	18 592-	392 472-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	414 965	21 527	393 438	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 551	13 000	6 551	50.39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	434 516	34 527	399 989	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	195		195	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 557	10 671	7 886	73.90
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	18 752	10 671	8 081	75.73
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	415 764	23 856	391 909	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	21 426 273	18 997 148	2 429 126	12.79
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 421 573	18 991 884	2 429 689	12.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 700	5 263	563-	10.70-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 18 936
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	73 005		18 374
Installations générales agencements aménagements divers	67 953		
Matériel de transport	57 413		18 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 145		11 210
TOTAL	233 516		47 784
Prêts, autres immobilisations financières	2 905		1 310
TOTAL	2 905		1 310
TOTAL GENERAL	236 421		49 094

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 302	81 077	81 077
Installations générales agencements aménagements divers			67 953	67 953
Matériel de transport		11 500	64 113	64 113
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 076	39 279	39 279
TOTAL		28 878	252 422	252 422
Prêts, autres immobilisations financières		180	4 035	4 035
TOTAL		180	4 035	4 035
TOTAL GENERAL		29 058	256 457	256 457

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 042	16 831	4 626	44 248
Installations générales agencements aménagements divers	63 684	2 070		65 754
Matériel de transport	30 232	12 721	2 857	40 096
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 401	7 406	3 019	23 788
TOTAL	145 360	39 028	10 502	173 886
TOTAL GENERAL	145 360	39 028	10 502	173 886

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 831				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 070				
Matériel de transport	12 721				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 406				
TOTAL	39 028				
TOTAL GENERAL	39 028				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 035	4 035	
Autres créances clients	132 000	132 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 355	7 355	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 019	31 019	
Groupe et associés	18 974	18 974	
Débiteurs divers	227 828	227 828	
Charges constatées d'avance	86 248	86 248	
TOTAL	507 459	507 459	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 302 592	1 302 592		
Personnel et comptes rattachés	351 506	351 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	477 198	477 198		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 845	69 845		
Autres impôts taxes et assimilés	34 024	34 024		
Groupe et associés	40	40		
Autres dettes	174 069	174 069		
TOTAL	2 409 274	2 409 274		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	100.0000	100			100

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode First In first Out.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	132 000
Autres créances	161 457
Total	293 457

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	154 102
CLIENTS - PRODUITS A ETABLIR	132 000
AIDE URSSAF	7 355
Total	293 457

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 062
Dettes fiscales et sociales	572 412
Total	741 474

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	345 631
PROVISIONS POUR CHARGES DE CONGES PAYES	109 342
EFFORT CONSTRUCTION	16 560
MUTUELLE	28 272
TAXE APPRENTISSAGE	609
FORMATION PROF. CONTINUE	9 420
SSI	10 572
AUTRES CHARGES A PAYER	25 722
C.V.A.E.	2 770
C.F.E.	21 803
C3S	1 710
CHARGES A PAYER :	
- ELECTRICITE	47 239
- EAU	32 540
- HONORAIRES COMPTABLES	15 688
- HONORAIRES AUTRES	35 981
- REDEVANCES RESTAURATION	3 544
- TELEPHONE	360
- TRAITEMENT DE DECHETS	33 711
Total	741 474

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	86 248
Total	86 248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
VETEMENTS PROFESSIONNELS	11 588		
FIOUL	6 059		
RESTAURATION	8 363		
CONSOMMABLES	60 238		
Total	86 248		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	34
Employés	144
Total	188

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 29 612 Euros au titre du contrôle légal des comptes et 0 Euros pour les SACC.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	120 000
Total (1)	120 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Société ROCAMAR SIEGE
26780 ALLAN

Certifiés conformes Pierre SAURY

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	81 077	44 248	36 829	40 962	4 133-	10.09-
	Autres immobilisations corporelles	171 345	129 638	41 707	47 194	5 487-	11.63-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 035		4 035	2 905	1 130	38.90
	Total II	256 457	173 886	82 571	91 061	8 491-	9.32-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	985 673		985 673	783 316	202 357	25.83
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	132 000		132 000		132 000	
	Autres créances	285 176		285 176	138 753	146 423	105.53
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	869 308		869 308	975 817	106 509-	10.91-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	86 248		86 248	54 816	31 432	57.34
	Total III	2 358 405		2 358 405	1 952 702	405 703	20.78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 614 861	173 886	2 440 976	2 043 763	397 213	19.44

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 4 035
(3) Dont à plus d'un an

Société ROCAMAR SIEGE
26780 ALLAN

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	59 543	59 543		
	Report à nouveau	43 541-	48 805-	5 263	10.78
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 700	5 263	563-	10.70-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	31 702	27 001	4 700	17.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	40	6	34	570.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 302 592	1 056 440	246 152	23.30
	Dettes fiscales et sociales	932 573	788 053	144 520	18.34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	174 069	172 263	1 806	1.05
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 409 274	2 016 762	392 512	19.46
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 440 976	2 043 763	397 213	19.44
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 409 274	2 016 762		

ROCAMAR
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : AIRE DE MONTÉLIMAR
AUTOROUTE A7
26780 ALLAN
499 665 818 RCS ROMANS SUR ISERE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 NOVEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 4 700 € qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice : 4 700 euros
Affectation en totalité au poste « report à nouveau ».

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Certifiés conformes
Pierre SAURY

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	73 005		18 374
Installations générales agencements aménagements divers	67 953		
Matériel de transport	57 413		18 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	35 145		11 210
TOTAL	233 516		47 784
Prêts, autres immobilisations financières	2 905		1 310
TOTAL	2 905		1 310
TOTAL GENERAL	236 421		49 094

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 302	81 077	81 077
Installations générales agencements aménagements divers			67 953	67 953
Matériel de transport		11 500	64 113	64 113
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 076	39 279	39 279
TOTAL		28 878	252 422	252 422
Prêts, autres immobilisations financières		180	4 035	4 035
TOTAL		180	4 035	4 035
TOTAL GENERAL		29 058	256 457	256 457

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 042	16 831	4 626	44 248
Installations générales agencements aménagements divers	63 684	2 070		65 754
Matériel de transport	30 232	12 721	2 857	40 096
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 401	7 406	3 019	23 788
TOTAL	145 360	39 028	10 502	173 886
TOTAL GENERAL	145 360	39 028	10 502	173 886

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 831				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 070				
Matériel de transport	12 721				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 406				
TOTAL	39 028				
TOTAL GENERAL	39 028				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 035	4 035	
Autres créances clients	132 000	132 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 355	7 355	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 019	31 019	
Groupe et associés	18 974	18 974	
Débiteurs divers	227 828	227 828	
Charges constatées d'avance	86 248	86 248	
TOTAL	507 459	507 459	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 302 592	1 302 592		
Personnel et comptes rattachés	351 506	351 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	477 198	477 198		
Taxe sur la valeur ajoutée	69 845	69 845		
Autres impôts taxes et assimilés	34 024	34 024		
Groupe et associés	40	40		
Autres dettes	174 069	174 069		
TOTAL	2 409 274	2 409 274		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	100.0000	100			100

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode First In first Out.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	132 000
Autres créances	161 457
Total	293 457

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	154 102
CLIENTS - PRODUITS A ETABLIR	132 000
AIDE URSSAF	7 355
Total	293 457

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 062
Dettes fiscales et sociales	572 412
Total	741 474

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
PROVISIONS POUR CONGES PAYES	345 631
PROVISIONS POUR CHARGES DE CONGES PAYES	109 342
EFFORT CONSTRUCTION	16 560
MUTUELLE	28 272
TAXE APPRENTISSAGE	609
FORMATION PROF. CONTINUE	9 420
SSI	10 572
AUTRES CHARGES A PAYER	25 722
C.V.A.E.	2 770
C.F.E.	21 803
C3S	1 710
CHARGES A PAYER :	
- ELECTRICITE	47 239
- EAU	32 540
- HONORAIRES COMPTABLES	15 688
- HONORAIRES AUTRES	35 981
- REDEVANCES RESTAURATION	3 544
- TELEPHONE	360
- TRAITEMENT DE DECHETS	33 711
Total	741 474

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	86 248
Total	86 248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
VETEMENTS PROFESSIONNELS	11 588		
FIOUL	6 059		
RESTAURATION	8 363		
CONSOMMABLES	60 238		
Total	86 248		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	34
Employés	144
Total	188

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 29 612 Euros au titre du contrôle légal des comptes et 0 Euros pour les SACC.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	120 000
Total (1)	120 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.